



Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola

Avis public **Dérogation mineure**

Est par les présentes données par la soussignée, greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil, **mardi 7 février 2023** à 20h00 au 25, rue Laforest, Saint-Ignace-de-Loyola.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : numéro 2022-0011.

Nature et effet :

La demande à l'effet d'obtenir une dérogation mineure pour l'installation d'enseignes lors de la reconstruction d'une station-service avec dépanneur sur le lot 6 512 354 du cadastre du Québec située au 212-214, chemin de la Traverse, matricule 3303-32-4086.

La demande vise à :

Le but de la demande est d'autoriser l'installation d'enseignes dont la superficie totale est de $\pm 63,6\text{m}^2$ plutôt que 6m^2 ainsi que cinq enseignes d'une superficie respective de $26,7\text{m}^2$, $6,7\text{m}^2$, $5,8\text{m}^2$, $3,4\text{m}^2$ et $11,5\text{m}^2$ plutôt que $1,5\text{m}^2$ maximum, tel que prévu à l'article 4.7.1 du règlement de zonage # 237, lors de la reconstruction d'un bâtiment commercial de type station libre-service avec dépanneur.

Le tout est représenté sur les plans et croquis annexés à la présente demande.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Ignace-de-Loyola ce 13 janvier 2023.

Mélanie Messier, DMA
Greffière-trésorière
& directrice générale